

N/REF : 8/08/2025 10H10 C:000053 I:07357
V/REF : AC/C25702
V/Email reçu le Vendredi 08/08/2025 à 10H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

IMMEUBLE : 292 MALO
292 ROUTE DE SAINT MALO
35000 RENNES

Rennes, le

15 Décembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 294 MALO - BAT B - MR BENCHAAABANE : 06 66 32 83 56 / 0658459582
LOGEMENT N° 124237, PORTE N°2B02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 5

MOTIF : FUITE ENTRE WC ET PLACARD CHAMBRE

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE DANS LOGEMENT 2B02
CONSTAT : PRÉSENCE D'EAU DANS LA CHAMBRE, PAS DE FUITE AU NIVEAU DES WC
PRÉSENCE D'UN COFFRE DANS LE PLACARD DE LA CHAMBRE AU DOS DES WC,
PRÉVOIR OUVERTURE DU COFFRE POUR ACCEDER AU TUYAUX.
TENTATIVE D'ACCES AU LOGEMENT DU DESSUS : LOCATAIRES ABSENTS DANS
LOGEMENT 11 ET 21
RECHERCHE DE FUITE DANS LE SOUS SOL
CONSTAT : PAS DE FUITE CONSTATÉE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : MANQUE 1 BOUCHON PVC DIAM 40 SUR CANALISATION (PAS DE LIEN
AVEC LA FUITE EN COURS)

INTERVENTIN DU 02/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REFUS D'INTERVENTION PAR LE LOCATAIRE CAR IL L'INTERVENTION DOIT SE
FAIRE DANS LA CHAMBRE DES SES ENFANTS ET IL CRAINT D'ÉVENTUELLES
REMONTÉES D'ODEURS.
L'EXPERT DE SON ASSURANCE DOIT PASSER LA SEMAINE PROCHAINE POUR LE
PROBLEME D'EVACUATION ET NE SOUHAITE PAS QUE L'ON INTERVIENNE AVANT.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : PAS DE PROBLEME D'ECOULEMENT ACTUELLEMENT

INTERVENTIN DU 08/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

DÉCOUPE DU PLACO DANS LES WC
FOURNITURE ET POSE TRAPPE DE VISITE 400X400
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 08/12/25 a 16H37 Mme A GUILLO

--

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 03/10/25 A 11H04 AGUILLO@AIGUILLON.COM

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/09/25 A 17H18 MME A JUDAIS

2309 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 11/08 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.

--

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 01/09/25 A 15H27 AJUDAIS@AIGUILLON.COM

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 11/08/25 A 12H01 AGUILLO@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 08/08, DANS UN PREMIERS TEMPS PREVOIR RECHERCHE DE FUITE DANS LOGEMENT 11 ET 21, POURRIEZ VOUS SVP NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DES LOCATAIRES.
DANS UN SECOND TEMPS SI LA RECHERCHE DE FUITE N'EST PAS CONCLUANTE DANS CES DEUX LOGEMENTS, PRÉVOIR TRAPPE DE VISITE 40*40 DANS LOGEMENT DU RDC POUR ACCES TUYAUX DANS COFFRAGE PLACARD.

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 11/08/25 A 11:57 MME A GUILLO

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 01/09/25 A 15:22 MME A JUDAIS

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 03/10/25 A 10:57 MME A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL048-Création trappe visite	3	130,00	130,00
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	3	100,00	100,00
TOTAL H.T.				230,00
T.V.A. a 10,00%				23,00
TOTAL T.T.C.En EURO				253,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.